

EUROPLASMA SA

**Zone Artisanale de Cantegrit Est
40110 MORCENX**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2009

PricewaterhouseCoopers Audit

**Société de commissariat aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles
14 Bd du Maréchal de Lattre de Tassigny
86 000 POITIERS**

Durand et Associés Aquitaine

**Société de commissariat aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Bordeaux
4 bis, Chemin de la Croisière
33 550 LE TOURNE**

PricewaterhouseCoopers Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles
14 Bd du Maréchal de Lattre de Tassigny
86 000 POITIERS

Durand et Associés Aquitaine

Société de commissariat aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Bordeaux
4 bis, Chemin de la Croisière
33 550 LE TOURNE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires
EUROPLASMA SA
Zone Artisanale de Cantegrit Est
40110 MORCENX

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EUROPLASMA SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Evénements post-clôture significatifs » en page 37 de l'annexe aux comptes consolidés, relative à l'apport partiel d'actif à CHO Power SAS.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'annexe mentionne, en page 37, l'apport partiel d'actif concernant le procédé CHO Power intervenu le 18 janvier 2010 et l'apport complémentaire prévu pour le mois de juin 2010. Nous avons procédé à l'appréciation de la valorisation des actifs incorporels concernés en nous assurant de l'existence d'une validation de la faisabilité technique du procédé et en prenant connaissance des accords commerciaux et financiers en cours.
- Dans le cadre de l'appréciation de la valorisation et de la présentation des écarts d'acquisition, nous nous sommes assurés de l'absence d'indice de perte de valeur en appréciant la justification de leur valeur d'utilité telle qu'exposée dans la note « Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés, en pages 20 et 21.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Poitiers et Le Tourne, le 14 juin 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Michel PASQUET
Associé

Durand et Associés Aquitaine

Nicolas de LAAGE de MEUX
Associé

Comptes consolidés 2009 du Groupe Europlasma



SOMMAIRE

Page

I. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	4
A. BILAN CONSOLIDE	4
B. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
C. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
D. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	7
II. PRINCIPES COMPTABLES, METHODES ET REGLES D'EVALUATION	8
A. FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE	8
1. Société Europlasma S.A.	8
2. Société Inertam S.A.S.	9
3. Groupe Europe-Environnement	10
B. REFERENTIEL COMPTABLE ET REGLES D'EVALUATION	11
1. Immobilisations corporelles et incorporelles	11
a. Immobilisations incorporelles	11
b. Immobilisations corporelles	14
2. Titres non consolidés	15
3. Stocks	15
4. Opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice	15
5. Evaluation des créances et dettes	15
6. Impôts sur les résultats (exigibles et différés)	16
7. Valeurs mobilières de placement	16
8. Charges constatées d'avance	16
9. Provisions pour risques et charges	17
10. Indemnités de départ à la retraite	17
C. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION	18
1. Périmètre de consolidation	18
a. Méthodes et critères de consolidation	18
b. Evolution du périmètre de consolidation	18
c. Sociétés consolidées	19
d. Sociétés non consolidées	19
e. Variation de périmètre durant l'exercice	20
2. Méthode de conversion	20
3. Evaluation des intérêts minoritaires	20
III. NOTES ANNEXES AU BILAN CONSOLIDE	20
A. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	20
1. Ecart d'acquisition	20
B. POSTES D'ACTIFS IMMOBILISES	22
1. Immobilisations	22
C. AUTRES POSTES DU BILAN	25
1. Stocks et en-cours	25
2. Créances clients et provisions pour dépréciation créances clients	25
3. Autres créances et comptes de régularisation	26
4. Etat des créances et immobilisations financières par échéance	27
5. Valeurs mobilières de placement et compte à terme	27
6. Impôts exigibles et impôts différés	28
a. Impôts différés comptabilisés	28
b. Impôts différés non comptabilisés	28
7. Variation des intérêts minoritaires	28
8. Provisions pour risques et charges	29
9. Dettes financières	30
10. Engagements hors bilan	32
IV. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	33
A. CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	33
B. CHARGES D'EXPLOITATION	33

1.	<i>Effectif moyen par catégorie d'employés</i>	33
2.	<i>Variation nette des amortissements, dépréciations et provisions</i>	34
C.	RESULTAT FINANCIER	34
D.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	35
E.	IMPÔTS EXIGIBLES ET IMPOTS DIFFERES	35
1.	<i>Ventilation entre impôts différés et impôts exigibles</i>	35
2.	<i>Preuve d'impôts</i>	36
V.	AUTRES INFORMATIONS	37
A.	ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE SIGNIFICATIFS	37
B.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	38
C.	RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION	38
D.	INFORMATION SECTORIELLE	39

I. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

A. BILAN CONSOLIDE

	31/12/09		31/12/08	
	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé	1		1	0
Immobilisations incorporelles	3 960 405	-1 584 160	2 376 244	1 651 786
Ecart d'acquisition	15 077 416	-2 674 587	12 402 829	13 022 061
Immobilisations corporelles	26 973 462	-7 085 577	19 887 885	8 227 795
Immobilisations financières	490 971	-1 000	489 971	378 460
Titres mis en équivalence	0		0	0
Total Actif Immobilisé	46 502 255	-11 345 325	35 156 930	23 280 102
Stocks et en-cours	1 783 404	-278 637	1 504 767	2 691 711
Clients et comptes rattachés	11 555 401	-703 331	10 852 070	11 214 059
Autres créances et comptes de régularisation	3 715 479	0	3 715 479	3 965 070
Valeurs mobilières de placement	1 258 141	-6 510	1 251 631	16 887 568
Disponibilités	12 671 221		12 671 221	3 465 672
Total Actif	77 485 901	-12 333 803	65 152 098	61 504 182
Capital			11 411 752	11 370 752
Primes liées au capital			33 147 761	33 147 761
Ecart de réévaluation			0	0
Réserves			-9 572 937	-8 607 064
Réserves de conversion groupe			58 343	150 728
Résultat de l'exercice			-3 640 790	-1 045 915
Autres			0	0
Total Capitaux Propres			31 404 129	35 016 262
Intérêts minoritaires			4 243 057	4 941 514
Autres fonds propres			0	0
Provisions			983 436	1 204 872
Emprunts et dettes financières			15 134 794	7 066 130
Fournisseurs et comptes rattachés			6 162 203	7 003 338
Autres dettes et comptes de régularisation			7 224 476	6 272 066
Total Passif			65 152 098	61 504 182

Expansif FIG pour i KSM EE -> EE en passif pour acheter
Rochat ARXEE

B. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	31/12/09	31/12/08
Chiffre d'affaires	31 404 090	35 297 590
Autres produits d'exploitation	2 658 201	2 328 646
Achats consommés	-23 170 991	-24 098 971
Charges de personnel	-11 430 178	-10 499 086
Autres charges d'exploitation	-168 054	-701 459
Impôts et taxes	-857 671	-731 193
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	-2 424 966	-2 022 005
Résultat d'exploitation	-3 989 568	-426 478
Charges et produits financiers	-356 913	462 696
Résultat courant des sociétés intégrées	-4 346 481	36 218
Charges et produits exceptionnels	-73 691	302 132
Impôt sur les résultats	968 998	-444 955
Résultat net des entreprises intégrées	-3 451 174	-106 605
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-18 027	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-873 665	-789 717
Résultat net de l'ensemble consolidé	-4 342 866	-896 322
Intérêts minoritaires	702 076	-149 595
Résultat net (part du groupe)	-3 640 790	-1 045 917
Résultat par action	- 0,319	- 0,091
Résultat dilué par action	- 0,191	- 0,057

C. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves groupe			Résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
				Réserves de conversion	Autres réserves hors conversion	Total				
Situation à l'ouverture de l'exercice 2009.12	11 370 752	33 147 761	-	150 728	8 807 084	8 456 336	1 045 915	35 016 262	4 941 514	39 957 776
Reclassement au sein des réserves groupe	-	-	-	96 369	96 369	-	-	-	-	-
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2009.12	11 370 752	33 147 761	-	54 359	8 510 695	8 456 336	1 045 915	35 016 262	4 941 514	39 957 776
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2009.12	11 370 752	33 147 761	-	54 359	8 510 695	8 456 336	1 045 915	35 016 262	4 941 514	39 957 776
Var. nette de juste valeur des instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	3 984	-	3 984	-	3 984	3 986	7 980
Résultat de la période 2008.12	-	-	-	-	1 045 915	1 045 915	1 045 915	-	702 076	702 076
Résultat de la période 2009.12	-	-	-	-	-	-	3 640 790	3 640 790	-	3 640 790
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	2 234	2 234
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions	-	-	-	-	34 474	34 474	-	34 474	-	34 474
Composante fonds propres des émissions obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	41 000	-	-	-	41 000	41 000	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	9 801	9 801	-	9 801	1 857	7 944
Situation à la clôture de l'exercice 2009.12	11 411 752	33 147 761	-	58 343	9 572 937	9 514 594	3 640 790	31 404 129	4 243 037	35 647 186

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

D. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net des sociétés Intégrées	- 3 451 174	106 605
Elimination des amortissements et provisions	1 680 622	1 863 283
Elimination de la variation des impôts différés	- 11 885	129 000
Elimination des plus ou moins values de cession	27 804	627 000
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	- 16 794	-
Total marge brute d'autofinancement	- 1 771 427	1 258 678
Dividendes reçus des mises en équivalence	-	-
Variation du BFR lié à l'activité	115 382	881 000
Flux net généré par (affecté à) l'activité	- 1 656 045	377 678
Acquisition d'immobilisations	- 14 132 538	- 5 007 541
Cession d'immobilisations	1 571 681	1 310 000
Incidence des variations de périmètre	- 324 121	2 192 453
Variation des dettes sur immos	-	-
Flux net lié aux opérations d'investissement	- 12 884 978	5 889 994
Dividendes versés par la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires	- 2 234	3 000
Augmentations (réductions) de capital	-	1 200 000
Subventions d'investissements	51 268	27 000
Emissions d'emprunts	9 877 961	3 701 000
Remboursements d'emprunts	- 1 811 828	1 290 000
Cession (acq.) nette actions propres	-	-
Variation nette des concours bancaires	246	8 000
Flux net lié aux opérations de financement	8 114 921	3 643 000
Incidence de la variation des taux de change	6 850	-
Incidence des changements de principes comptables	-	-
Variation de trésorerie	6 432 952	1 869 316
Trésorerie d'ouverture	20 349 706	22 219 022
Trésorerie de clôture	13 916 754	20 349 706

La trésorerie au 31/12/09 comprend des fonds bloqués sur des comptes bancaires algériens pour un montant de 126 430 €.

II. PRINCIPES COMPTABLES, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

A. FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

1. Société Europlasma S.A.

Impact de la crise financière

Le groupe a été impacté par la crise financière s'agissant de l'activité opérationnelle du secteur de traitement de l'air notamment ; pour autant :

- les méthodes d'évaluation, jugements de la direction et estimations n'ont pas subi de modifications compte tenu de la conjoncture
- la crise financière n'a pas engendré plus d'incertitudes quant aux estimations comptables et à la continuité d'exploitation
- Aucune garantie hors-bilan n'a été mise en jeu suite à cette crise financière

Transfert sur Alternext :

Le 23 juillet 2009, les actions de la société Europlasma ont été admises aux négociations sur Alternext d'Euronext Paris.

Mise en place d'un contrat de liquidités

L'Assemblée Générale du 30 juin 2009 a ratifié la signature d'un contrat de liquidités. L'autorisation, valable pour une période de dix-huit mois, validait la mise en œuvre des programmes de rachat d'actions, dans la limite de 10% du capital et avec un prix maximum d'achat de 10 €.

Plateforme R&D :

Des investissements ont été réalisés sur le site de Morcenx dans le cadre de l'élaboration d'une plate-forme R&D à hauteur de 827 K€.

Crédit impôt recherche

La société a lancé un audit de sécurisation et d'optimisation du crédit impôt recherche au titre des années 2006 à 2008. A ce titre, un crédit impôt recherche rectificatif a été comptabilisé pour 348 K€ pour les années 2006 à 2008, en plus du CIR déjà comptabilisé les années précédentes pour 337 K€. En application des nouvelles modalités relatives au dispositif CIR dans le cadre de la loi de finances 2008, la société a demandé le remboursement anticipé de la totalité de la créance de Crédit Impôt recherche 2006-2007-2008 soit au total 685 K€.

Un crédit d'impôt recherche a été enregistré pour l'année 2009 à hauteur de 322 K€. Celui-ci fait également l'objet d'une demande de remboursement anticipé conformément à la loi de finances 2009.

Contrôle URSSAF

La société a fait l'objet d'un contrôle URSSAF pour les exercices 2007 et 2008. Celui-ci a donné lieu à un redressement pour un montant de 11 K€.

Avance remboursable CHO Power

Dans le cadre du projet CHO-Power et le développement du Turboplasma de CHO Power, Europlasma a perçu le premier versement de 350 K€ de l'avance remboursable octroyée par l'OSEO pour un montant global de 750 K€.

Contrat Iberdrola

Europlasma collaborera avec Iberdrola et Belgoprocess dans le cadre d'un contrat de traitement et de conditionnement de déchets radioactifs en Bulgarie.

Ce contrat, négocié en 2009 pour une valeur initiale de 6,5 millions d'euros pour Europlasma sur 4 ans, est la première étape du déploiement concret de la stratégie du Groupe dans le secteur de la gestion des déchets faiblement radioactifs au niveau international.

La signature effective du contrat a été réalisée le 4 mars 2010, suivi d'une commande ferme le 7 avril 2010 ; Dans le cadre des négociations commerciales, le prix a été ajusté à hauteur de 5,2 M€. Ce contrat est lié à un contrat de service après-vente (vente de pièces détachées) qui fera l'objet de compléments de commandes.

Mise en place d'un règlement intérieur

Afin de renforcer la gouvernance de la société, un règlement intérieur a été signé par les membres du Conseil d'Administration.

Prêt à la société canadienne CONPOREC

Le conseil d'administration d'EUROPLASMA avait examiné début 2008 l'opportunité de réaliser une joint venture avec la société canadienne CONPOREC, afin de créer des synergies techniques pour la préparation des déchets avant gazéification. Fin juillet 2008, CONPOREC s'est déclarée en cessation de paiement et a engagé une procédure C36 auprès du Juge de Québec. EUROPLASMA avait alors accepté de réaliser un prêt à titre onéreux de 500 K€ à CONPOREC afin de lui permettre de restructurer sa dette. Compte tenu des différences de stratégie entre les 2 sociétés, le projet de joint venture a avorté. Le prêt, qui était garanti sur des actifs réels en premier rang, a été remboursé courant juillet 2009.

2. Société Inertam S.A.S.

Inventaire des immobilisations

Suite à la cession en fin d'année 2008 des lignes 1 et 2 de vitrification, un inventaire des immobilisations au 30/09/2009 a été réalisé. Les impacts de cet inventaire sont :

- la mise au rebut de certaines immobilisations, la plupart totalement amorties. La valeur nette comptable des immobilisations non totalement amorties est de 28 705 €.
- Une erreur de calcul d'amortissement a été détectée sur 2 immobilisations, ce qui a occasionné une dotation exceptionnelle de 1 123 €.
- un changement d'estimation de la durée de vie d'une immobilisation significative (valeur brute = 1 018 K€) de la ligne de production a été réalisé. La durée de vie économique de cette immobilisation est passée de 20 ans à 12 ans. La dotation aux amortissements annuelle enregistrée jusqu'alors était de 50 908 €, à compter du 1^{er} janvier 2009, la dotation annuelle est de 104 998 €. L'impact de ce changement d'estimation dans les comptes 2009 est donc de 54 090 €.

Contrat d'intéressement

Un nouveau contrat d'intéressement a été signé le 20 mai 2009, prévoyant une enveloppe globale d'intéressement égale à 10% du résultat d'exploitation.

Le retour à la rentabilité de la société Inertam a donné lieu à la constatation d'une provision pour intéressement à verser sur 2010 à hauteur 72 740 €, dont 2798 € de forfait social.

Investissements :

Des travaux importants ont été engagés pour mettre en conformité la zone de préparation de charge avec les exigences légales et environnementales. Les dépenses engagées au 31/12/09 s'élèvent à

825 943 € et sont traduites en immobilisations en cours. Cette zone de préparation de charge devra être mise en service au 1^{er} semestre 2010.

Reclassements comptables :

- Le stock de réfractaires utilisé pour la construction des fours a fait l'objet d'un reclassement en immobilisation en cours. En effet, les composants du four dont la durée de vie a augmenté, ayant été reclassés en immobilisations, il est apparu cohérent de reclasser les matériaux les composants en immobilisations en cours, plutôt qu'en stock. Ce poste représente au 31/12/09, 580 156 €. Le solde des Charges Constatées d'Avance (24K€) sur les dépenses de réfection du four a été reclassé en immobilisations, tous les postes ayant maintenant une durée de vie d'1 an minimum.
- Les achats de pièces stockées, enregistrés auparavant dans des comptes de charges externes ont été enregistrés en comptes d'achats et autres approvisionnements, pour une meilleure cohérence avec l'utilisation des comptes de stock et de variation correspondants (143 K€ comptabilisés en 2009, contre 244 K€ comptabilisé en 2008).

3. Groupe Europe-Environnement

Activité opérationnelle :

L'exercice 2009 est caractérisé par une baisse du Chiffre d'Affaires liée essentiellement à l'impact de la crise financière. Afin de limiter les pertes de marge inhérentes à cette situation, le groupe EUROPE-ENVIRONNEMENT a recentré son activité sur les marchés publics français (constituant désormais près de 80 % de son Chiffre d'Affaires, contre une moyenne de 40 % les années précédentes) et engagé une politique de réduction des coûts dont les bénéfices seront attendus sur l'exercice 2010.

Evolution structurelle :

En 2008, l'acquisition de la nouvelle filiale américaine AMCEC a permis au groupe EUROPE-ENVIRONNEMENT d'élargir son champ d'activités au traitement des COV (Composés Organiques Volatils) et surtout d'asseoir sa présence aux Etats-Unis.

Une seconde structure Américaine, AMPLAST a obtenu l'autorisation de commencer son activité en 2009 afin de développer l'offre produits du groupe EUROPE-ENVIRONNEMENT sur le continent américain.

Nouvelle plateforme industrielle :

L'exercice a été marqué par l'achèvement d'une nouvelle plateforme qui regroupe depuis le 1^{er} juin 2009 le siège social ainsi que 3 des activités du Groupe, EUROPE-ENVIRONNEMENT, EUROP-PLAST, PROTECH-AIR dans la nouvelle zone industrielle du Pays de Thann.

Dotée d'une surface couverte de 12 000 m² sur un terrain de 3.6 Hectares, cette usine ultra moderne au centre de l'Europe permettra de répondre aux exigences liées à la croissance du chiffre d'affaires organique : notamment l'adaptation des moyens de production à la taille du groupe.

L'investissement total s'est élevé à 8.5 M€, a été financé par un Crédit Bail Immobilier et a bénéficié de nombreuses aides et subventions.

B. REFERENTIEL COMPTABLE ET REGLES D'EVALUATION

Les comptes consolidés du Groupe Europlasma sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France à savoir :

- le principe de prudence,
 - la méthode des coûts historiques,
 - la continuité d'exploitation,
 - l'indépendance des exercices,
 - la permanence des méthodes ;
- et au règlement CRC n°99-02 homologué par arrêté du 22 juin 1999.

Changements comptables

- Changement des hypothèses actuarielles pour le calcul des engagements de retraite : le taux d'actualisation retenu pour l'ensemble des filiales du groupe pour 2009 est de 4,80% contre 4% en 2008. Les autres hypothèses restent inchangées.

- Changements de présentation entre 2008 et 2009 :

- Le stock de réfractaires utilisé pour la construction des fours a fait l'objet d'un reclassement en immobilisation en cours pour 580 156 €. Le solde des Charges Constatées d'Avance (24K€) sur les dépenses de réfection du four a été reclassé en immobilisations, tous les postes ayant maintenant une durée de vie d'1 an minimum. (voir § reclassements comptables p.10)
- Les achats de pièces stockées, enregistrés auparavant dans des comptes de charges externes ont été enregistrés en comptes d'achats et autres approvisionnements, pour une meilleure cohérence avec l'utilisation des comptes de stock et de variation correspondants (143 K€ comptabilisés en 2009, contre 244 K€ comptabilisé en 2008).
- La participation comptabilisée en 2008 d'Europe Environnement pour un montant de 95 K€ a été reclassée au sein du résultat d'exploitation pour une meilleure lecture du compte de résultat.

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

a. Immobilisations incorporelles

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle acquise séparément est constitué de:

- son prix d'achat y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements,
- de tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée.

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été comptabilisés en charges.

Le fonds de commerce d'Inertam pour une valeur de 1529 K€ est amorti sur une durée de 20 ans, en cohérence avec la durée d'amortissement de l'écart d'acquisition d'Inertam, voir III.A.1.

Brevets

Les montants comptabilisés au titre des brevets correspondent :

- aux frais de dépôt des brevets d'une part,
- et aux frais de recherche et développement correspondants, nets des amortissements pratiqués et ce, jusqu'à leur transfert au poste comptable de brevets, d'autre part,
- aux brevets acquis.

Ces montants sont amortis sur une durée en fonction de leur durée prévisionnelle effective d'utilisation, soit 5 à 10 ans.

Les montants comptabilisés au titre des licences correspondent:

- au prix des licences d'une part,
- et aux frais annexes (documentation, prototypage...) nécessités pour leur mise en utilisation, d'autre part.

Les licences ou concessions sont amorties sur leur durée effective d'utilisation, supposée égale à leur durée contractuelle.

LICENCE EADS (Aérospatiale MATRA)

La licence EADS est concédée pour 12 ans; à l'issue de cette période, la technologie sera libre d'accès et gratuite. Le paiement d'entrée de 228 673 € a été comptabilisé à l'actif du bilan en 2000. Les redevances minimales à payer pendant 9 années ont également été portées à l'actif.

Les durées d'amortissement supérieures à 5 ans sont dérogatoires au regard des principes généraux: elles ont été adoptées en comptes sociaux, conformément au PCG art 361-3, et conservées dans les comptes consolidés pour adapter la durée d'amortissement à la durée d'utilisation des projets concernés.

Les logiciels immobilisés sont amortis en linéaire selon leur durée prévisionnelle d'utilisation , soit entre 1 et 3 ans.

Actifs incorporels créés en interne

Programme GALACSY (Immobilisations corporelles et incorporelles)

Le projet GALACSY d'EUROPLASMA s'inscrit dans la politique de développement de la société dans le secteur des énergies renouvelables.

Dans la voie de la production d'énergie à partir de la biomasse via un procédé de gazéification, EUROPLASMA souhaite devenir un acteur pertinent de la filière. La très haute température apportée par une torche à plasma permet d'obtenir des rendements plus élevés qu'avec les moyens conventionnels.

EUROPLASMA a donc lancé en 2006 son programme GALACSY qui vise :

- à mettre au point le cœur de procédé (réacteur, injection de biomasse, torche à plasma spécialisée) et sa compatibilité avec des catalyseurs de pétrochimie Fischer Tropsch ;
- à développer une torche à plasma n'introduisant pas d'élément extérieur au process afin de garantir le plus haut niveau de pureté du gaz de synthèse ;
- la mise à l'échelle dans un "Pilot Demonstration Unit" de 100 kg/heure pour démontrer la viabilité de ce procédé.

560 K€ de charges liées à ce programme ont été activées en immobilisations en cours depuis 2006 en immobilisations incorporelles.

Le programme est amorti sur 5 ans et a été mis en service en 2009. L'amortissement enregistré sur 2009 s'élève à 42 k€.

Les charges enregistrées correspondent pour l'essentiel à des temps passés qui ont été activés à partir des pointages par programme des salariés et de taux horaires constitués de la masse salariale chargée ainsi que des frais indirects forfaitaires évalués à 20% de la masse salariale considérée. Les taux horaires ne tiennent pas compte de la sous-activité éventuelle.

Une avance remboursable de 212 K€ a été accordée par l'OSEO dans le cadre du financement d'une torche de 300 KW fonctionnant dans un milieu gazeux. Les premiers remboursements interviendront à compter de juin 2010.

Une subvention d'investissement de 108 K€ de l'ANR a également été enregistrée pour ce programme (depuis 2006) dont 27 K€ ont été reçus en disponibilités durant l'exercice 2009.

La quote-part de subvention d'investissement rapportée au résultat s'élève à 2 K€ au titre de 2009. La subvention d'investissement est comptabilisée en capitaux propres en comptes sociaux comme en comptes consolidés et est reprise en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elle permet de financer.

Compte tenu des perspectives lointaines de Galacsy sur la partie « biomass to fuel », la direction a jugé prudent d'enregistrer une provision pour dépréciation de 10% de la valeur de l'actif correspondant soit 38 K€. Une mission de commissariat aux apports prévue pour juin 2010 aura pour objet la valorisation de ces actifs.

Programme Turboplasma

Les frais relatifs au développement du Turboplasma ont été activés sur 2008 et 2009 en comptes sociaux comme en comptes consolidés.

Les coûts activés s'élèvent à 302 K€. Ils ont été amortis à compter de fin 2009 sur une durée de 5 ans. Les amortissements enregistrés en 2009 sont de 9 K€.

Il s'agit quasi intégralement de temps passés des salariés pointés sur des programmes. Ces temps ont été valorisés avec des taux horaires composés de la masse salariale chargée augmentée de frais indirects forfaitaires évalués à 20% de la masse salariale. Ces taux horaires ne tiennent pas compte d'une éventuelle sous-activité.

Actif incorporel CHO Power

Les dépenses relatives au projet CHO Power ont été enregistrées en immobilisations en cours :

- à hauteur de 2197 K€ d'immobilisations corporelles comprenant des actifs nécessaires au procédé industriel de gazéification notamment :
 - o un gazéifieur pour 963 K€ frais de transport inclus
 - o un filtre à manche pour 400 K€
 - o un ensemble hydraulique et électrique pour PHS pour 350 K€
 - o des achats d'études et prestation diverses pour 484 K€
- à hauteur de 1139 K€ d'immobilisations incorporelles correspondant à l'activation des temps passés des équipes affectées au projet selon les mêmes règles que les autres frais de développement activés.

Tant que ces frais de recherche et de développement n'auront pas été totalement amortis, il ne pourra être procédé à aucune distribution de dividendes, sauf si le montant des réserves libres est au moins égal à celui des frais non amortis.

b. Immobilisations corporelles

Evaluation

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition qui comprend les éléments suivants :

- le prix d'achat,
- tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche pour fonctionner selon l'utilisation prévue par la Direction.

Aucun coût de démantèlement, d'enlèvement et de restauration de site n'a été activé.

Les éventuelles plus values de cession internes sont éliminées afin de ramener les valeurs des immobilisations cédées entre sociétés du groupe à la valeur historique lors de leur entrée au sein du groupe et les amortissements sont ajustés en conséquence.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de crédit bail sont retraités afin de les inscrire en immobilisations au bilan. Ils sont amortis sur une durée de vie identique aux autres biens.

Amortissements

Le montant amortissable est la valeur brute déduite de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle est le montant net des coûts de sortie attendus qu'une entité obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation. La valeur résiduelle a été considérée comme nulle en l'absence de données fiables sur un marché de revente.

Le mode d'amortissement retenu est la traduction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif par la société. Trois unités ont été retenues pour traduire le rythme de consommation des avantages économiques attendus des actifs immobilisés :

- le tonnage traité ;
- le nombre d'heures de fonctionnement ;
- le temps.

Les amortissements sont calculés de la sorte :

- Constructions :	linéaire 20 à 25 ans
- Agencements et aménagements de terrains	linéaire 10 à 20 ans
- Matériel industriel des fours :	
o Système de chauffage :	nombre d'heures
(torches/électrodes/bobines)	de fonctionnement des torches
o Autre matériel des fours :	
(obturbateur et traitement des fumées	tonnage de matière traitée
tunnels/refroidisseur/convoyeur/broyeur)	
- Autre matériel et outillage	linéaire 3 à 20 ans
- Matériel de transport :	linéaire 4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	linéaire 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau :	linéaire 3 à 10 ans
- AAI divers	linéaire 5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en charges d'exploitation.

Si la valeur d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice, que la dépréciation soit définitive ou non.

Si et seulement s'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé : la valeur nette comptable de l'actif est comparée à sa valeur actuelle, c'est à dire à la plus élevée de la valeur

vénale et de la valeur d'usage. Si la valeur actuelle devient notablement inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

2. Titres non consolidés

Les titres de participations non consolidés sont évalués à leur coût d'acquisition. Cette valeur est, le cas échéant, diminuée d'une dépréciation destinée à la ramener à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la valeur intrinsèque et à la valeur de rendement.

3. Stocks

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exclusion des frais de stockage.

Les stocks de matières et de marchandises sont valorisés au « coût unitaire moyen pondéré ».

Les travaux en cours tiennent compte du temps passé valorisé au coût horaire standard.

Les frais financiers intercalaires et les frais de recherche et développement ne sont pas incorporés dans la valeur des stocks.

Les provisions sont dotées au regard du taux de rotation de ces pièces et dès lors que la probabilité de leur réutilisation paraît faible.

4. Opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice

Les principaux contrats de la société ont une exécution qui s'étend sur au moins deux périodes comptables; à ce titre, la société a opté pour la mise en œuvre de la comptabilisation des produits et des charges à l'avancement.

La méthode de calcul du pourcentage d'avancement est basée sur l'avancement de la valeur ajoutée, c'est-à-dire des heures valorisées relatives à ce contrat.

Une provision est constituée lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif. Le montant provisionné correspond à la perte globale, sous déduction des pertes éventuellement constatées. Au 31/12/2009, une provision de 10 015 € a été comptabilisée.

Le groupe a choisi de ne pas imputer les charges financières dans les charges liées aux contrats.

5. Evaluation des créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est constatée pour tenir compte des risques de non recouvrement : cette appréciation est réalisée « au cas par cas ».

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions.

Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes au cours du 31 décembre sont portés au compte de résultat.

6. Impôts sur les résultats (exigibles et différés)

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt sur les sociétés exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impôts différés. Ceux-ci résultent des différences dans le temps entre les charges et produits retenus pour l'établissement des comptes consolidés et ceux retenus pour le calcul de l'impôt de chaque entité fiscale consolidée.

Les impôts différés, concernent pour l'essentiel l'imposition des décalages temporaires, des retraitements de consolidation, de la neutralisation des profits intra-groupe et des déficits fiscaux reportables. Ils sont constatés suivant la méthode du report variable aux taux d'impôts applicables dans chaque pays, corrigés des évolutions futures connues à la clôture de l'exercice.

Les actifs d'impôts différés excédant les passifs d'impôts différés sont constatés dès lors que leur récupération est probable.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, selon le taux d'impôts en vigueur dans chaque pays

Les pertes fiscales reportables donnent lieu à comptabilisation d'un impôt différé lorsque leur récupération est fortement probable.

7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées suivant la méthode "du premier entré premier sorti". Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placement comprennent les SICAV monétaires et les Certificats De Dépôts, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au prix d'achat ou au prix de marché du dernier mois, si ce dernier est inférieur.

Pour les titres non cotés, si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constatée.

8. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens ou de prestations de services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement. Elles sont rapportées au compte de résultat en fonction de la période couverte.

9. Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus au cours de l'exercice ou qui sont en cours au 31 décembre rendent probables, conformément aux critères définis par le règlement du CRC 2000-06 relatif au passif.

Elles sont constituées, lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

10. Indemnités de départ à la retraite

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite. Ces engagements sont provisionnés.

Les droits acquis par l'ensemble du personnel sont déterminés en fonction des dispositions applicables dans chaque pays.

En France, pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées une fois par an, selon la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée en prenant en compte les hypothèses suivantes : un taux d'actualisation, un taux d'augmentation de salaires et un taux de rotation du personnel. Les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont reconnus au compte de résultat.

L'engagement est calculé en prenant comme hypothèse le départ volontaire des salariés.

Les calculs actuariels se font sur la base des formules suivantes :

- Engagement actuariel : engagement futur x (coefficient d'ancienneté / durée totale) x probabilité d'atteindre l'âge de la retraite
- Engagement futur : indemnités de base x droits acquis
- Indemnités de base : (ancienneté en N / ancienneté à l'âge de la retraite)
- Probabilité d'atteindre l'âge de la retraite : (espérance de vie) x (probabilité de non départ)
- Espérance de vie : probabilité d'arriver à 65 ans / probabilité d'arriver à l'âge qu'on a en N
- Probabilité de non départ : $(1-0,1)^{(\text{nombre d'années avant retraite})}$
- Coefficient d'ancienneté / durée totale : $(N - \text{date entrée}) / \text{ancienneté à 65 ans}$

C. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

1. Périmètre de consolidation

a. Méthodes et critères de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les comptes de toutes les sociétés, contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par le groupe.

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes individuels au 31 décembre.

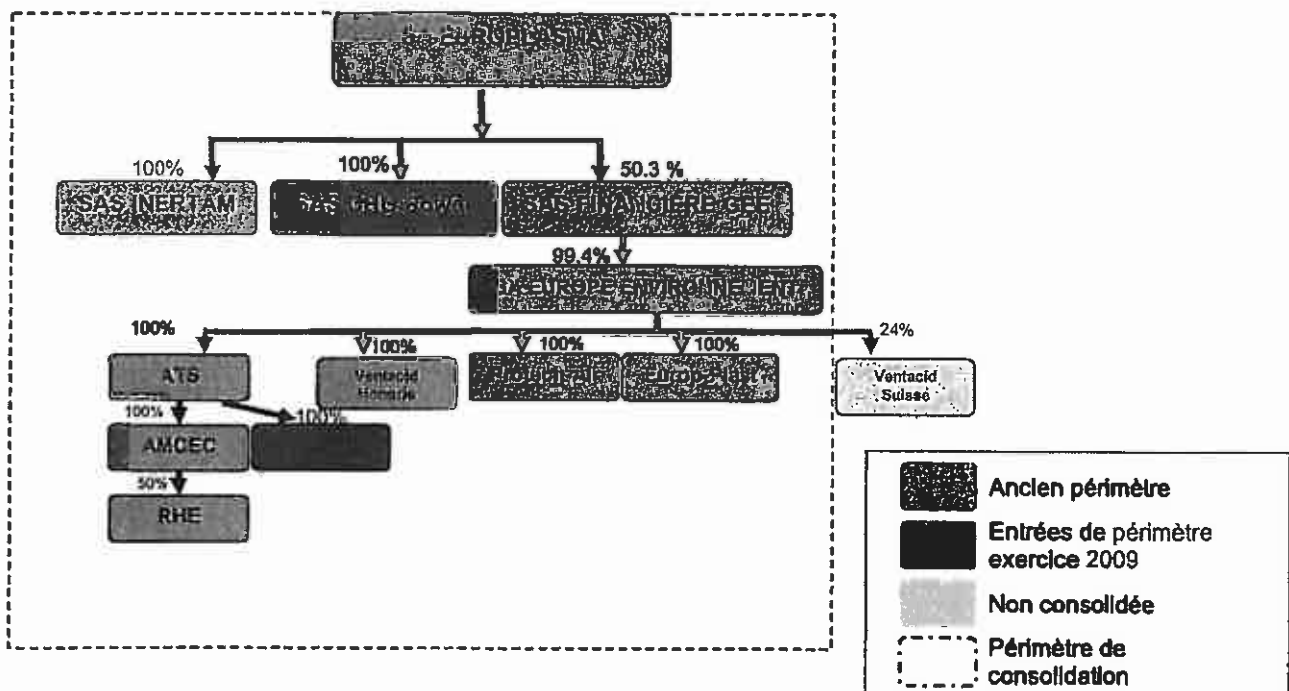
Les comptes consolidés font apparaître un résultat net part du groupe de - 3 640 790 euros, et un total bilan de 65 152 098 euros.

Traitement des écarts d'acquisition :

L'écart constaté lors d'une prise de participation, entre le prix d'acquisition des titres (y compris les frais accessoires) de la société consolidée et la quote-part du groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation est affecté aux différences de valeurs susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables.

Les différences de valeurs (écart d'évaluation) sont reclassées aux postes du bilan concernés et suivent les règles comptables du groupe qui leur sont propres. Le groupe dispose de l'année qui suit l'exercice d'acquisition pour finaliser les évaluations.

b. Evolution du périmètre de consolidation



c. Sociétés consolidées

Dénomination	Siège	% d'intérêts de la société consolidante	Méthode
EUROPLASMA S.A.	471 route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 384 256 095	Société Mère	Intégration globale
INERTAM S.A.S.	471 route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 437 791 296	100 %	Intégration globale
CHO POWER S.A.S.	471 route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 507 787 000	100 %	Intégration globale
Financière GEE S.A.S.	471 route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 339 520 454	50,22 %	Intégration globale
Europe Environnement S.A.	1 rue des Pins 68 700 ASPACH LE HAUT SIREN : 391 358 843	49,92 %	Intégration globale
Protech-Air S.A.R.L.	1 rue des Pins 68 700 ASPACH LE HAUT SIREN : 499 895 399	49,92 %	Intégration globale
Ventacid Hungaria Kft.	Var Atca 5 HU-8800 NAGYKANIZSA 20-09-064476	49,92 %	Intégration globale
Europ-Plast S.A.R.L.	1 rue des Pins 68 700 ASPACH LE HAUT SIREN : 441 001 682	49,92 %	Intégration globale
Air Technology Solutions Corp.	2525 Cabot Drive Suite 205 LISLE Illinois 60532 - USA	49,92%	Intégration globale
AMCEC Inc.	2525 Cabot Drive Suite 205 LISLE Illinois 60532 - USA	49,92%	Intégration globale
AMPLAST Corp.	2525 Cabot Drive Suite 205 LISLE Illinois 60532 - USA	49,92%	Intégration globale
RHE America LLC	2525 Cabot Drive Suite 205 LISLE Illinois 60532 - USA	24,96%	Mise en équivalence

d. Sociétés non consolidées

Seule la société Ventacid Suisse n'est pas consolidée. Le groupe ne dispose pas du contrôle, la société ne publie pas ses comptes et cette dernière ne présente pas de caractère significatif.

La valeur brute des titres figurant au bilan d'Europe-Environnement est de 1000 €. Une provision pour dépréciation de 1000€ a été enregistrée : la valeur nette est désormais nulle.

e. Variation de périmètre durant l'exercice

La société AMPLAST a obtenu l'autorisation de commencer son activité en 2009 afin de développer l'offre produits du groupe EUROPE-ENVIRONNEMENT sur le continent américain.

Filiale détenue à 100 % par ATS, elle-même détenue par EUROPE-ENVIRONNEMENT, AMPLAST est destinée à développer la force commerciale du groupe aux Etats-Unis.

Alors qu'AMCEC propose une offre basée essentiellement sur l'ingénierie et le traitement des Composés Organiques Volatils, AMPLAST permet la vente directe des produits EUROPE-ENVIRONNEMENT sur le sol américain.

2. Méthode de conversion

Les capitaux propres des sociétés étrangères consolidées sont conservés à leur taux historique.

Le résultat de l'exercice est converti au cours moyen de change de la période.

Les écarts de conversion ont été présentés distinctement dans les capitaux propres dans la rubriques "Ecart de conversion groupe et Ecart de conversion hors groupe".

Saisie des taux par devise		taux de clôture	taux moyen N	taux moyen N-1	taux d'ouverture
EUR	Euro	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000
HUF	Forint	270,42000	280,32700	251,51200	266,70000
USD	Dollar US	1,44060	1,39478	1,47076	1,39170

Les écarts de conversion figurant dans les comptes individuels ont été enregistrés en charges dans les comptes consolidés.

3. Evaluation des intérêts minoritaires

Pour chaque entité intégrée dans le périmètre, il est déterminé un pourcentage d'intérêts.

Les intérêts minoritaires sont calculés en multipliant la quote-part de détention indiquée ci-avant :

- par les capitaux propres contributifs des sociétés non détenues à 100%
- par le résultat net contributif des sociétés non détenues à 100%.

III. NOTES ANNEXES AU BILAN CONSOLIDE

A. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1. Ecart d'acquisition

Les modalités du contrat signé lors de l'acquisition de la société AMCEC en avril 2008 prévoyaient le versement éventuel d'un complément de prix aux cessionnaires.

L'atteinte des objectifs conditionnant le versement d'un complément de prix de 450 000 USD a été constatée au mois de juin 2009, date à laquelle le paiement a été effectué.

Malgré les pertes d'Europe Environnement et d'AMCEC, les écarts d'acquisition n'ont pas fait l'objet de dépréciation. En effet, au regard des négociations des contrats en cours et de l'amélioration des perspectives commerciales, le groupe n'a pas estimé nécessaire de procéder à une dépréciation.

Les données suivantes sont exprimées en euros, sauf le coût d'acquisition des filiales américaines qui est donné en USD.

Sociétés consolidées		Coûts d'acquisition	Ecart d'acquisition brut	Amortissement période 2009	Amortissement cumulé à fin 2008	Amortissement cumulé à fin 2009	Ecart d'acquisition net	Durée d'amort.
SAS INERTAM			3 020 000	151 000	540 878	691 878	2 328 124	20 ans
Fonds de commerce Inertam	2005	8 114 827	1 529 109	78 455	285 688	342 143	1 188 966	20 ans
SAS FINANCIERE GEE	2006	5 704 815	10 100	505	1 178	1 683	8 417	20 ans
EUROPE- ENVIRONNEMENT	2006- 2008	11 600 300	8 174 849	408 742	838 375	1 248 117	6 926 732	20 ans
VENTACID HONGRIE	2007	37 828	15 210	5 070	10 140	15 210	0	3 ans
	2008	3 488 000 USD	2 084 316	208 457	156 348	364 805	1 719 511	10 ans
ATS - AMCEC- RHE	2008	450 000 USD	312 369	23 428		23 428	288 941	10 ans
		écart de conv	-68 537	-12 675		-12 675	-55 862	
Total			15 077 416	860 982	1 613 604	2 674 586	12 402 830	

Les frais d'acquisition des différentes acquisitions sont détaillés ainsi :

Filiale	Année d'acquisition	Frais d'acquisition des titres
Inertam	2005	0 K€
Financière GEE	2006	0 K€
	2008	54 K€
Europe Environnement	2006	155 K€
	2008	18 K€
Ventacid Hongrie	2007	0 K€
ATS- AMCEC- RHE	2008	126 K€

Conformément au règlement CRC 99-02, l'écart d'acquisition est amorti selon un plan dont la durée reflète les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. Les durées d'amortissements sont différentes selon les perspectives envisagées pour chaque filiale acquise :

- pour Inertam comme pour Europe Environnement, il a été retenu une durée d'amortissement de 20 ans, qui reflète la volonté du groupe de conserver durablement l'ensemble des titres. Il est à noter que pour INERTAM, cette durée correspond également à la durée d'amortissement de la structure de la ligne de production n°3.
- pour Ventacid Hongrie, compte tenu de la faible valeur de l'écart d'acquisition, il a été décidé de l'amortir sur seulement 3 ans. La différence de durée d'amortissements avec les autres filiales n'a pas de caractère significatif.
- Pour Amcec, la durée d'amortissement retenue est de 10 ans. Cette durée reflète la qualification du critère du cœur de métier qui, dans le cas d'Amcec est essentiellement fondé sur un savoir-faire, à contrario d'Inertam ou d'Europe Environnement, eux-mêmes étant caractérisés soit par une nature opérationnelle soit par la stabilité d'une gamme de produits.

Les écarts d'acquisition des filiales américaines sont convertis au taux de clôture et donnent donc lieu à la constatation d'un écart de conversion.

B. POSTES D'ACTIFS IMMOBILISES

1. Immobilisations

Immobilisations corporelles

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Redressements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Terrains	424 076	275 439	-	-	-	-	-	-	699 515
Constructions	3 159 986	8 390 751	-	-	-	-	-	-	11 550 737
Installations tech, matériel & outillage	7 596 388	3 127 950	402	-	194	-	-	-	9 747 475
Autres immobilisations corporelles	1 033 013	390 338	-	-	3 256	-	979 717	-	1 356 076
Immobilisations corporelles en cours	1 352 409	2 059 180	-	-	8 756	-	57 919	-	3 619 254
Avances et acomptes s/imm. corp.	-	-	-	-	-	-	207 665	-	-
Total Immobilisations corporelles	13 565 872	14 243 658	402	-	5 694	-	829 971	-	26 973 463
Amt/Dép. constructions	-	-	-	-	63	-	-	-	-
Amt/Dép. Install tech, matériel & outill.	-	-	402	1 571 593	-	-	361 102	-	-
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-	-	-	168 249	4 257	-	158 384	-	-
Dépréciations des terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. immobilisations corp. en cours	-	-	-	40 794	-	-	-	-	-
Dép. avances et acomptes s/imm. corp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Amt/dép. immobilisations corporelles	-	-	402	-	4 228	-	519 486	-	7 085 578
Total Valeur Nette	8 227 796	-	-	-	1 466	-	310 485	-	19 887 885

Immobilisations incorporelles

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Closure
Frais d'établissement	99 877	-	-	-	-	-	97 326	- 2 551	-
Frais de recherche & développement	-	290 169	-	-	-	-	570 962	-	861 131
Concessions, brevets & droits similaires	1 823 319	158 878	-	-	5	-	49 317	-	1 932 876
Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Écart d'acquisition et fonds commercial	14 835 665	-	-	-	68 537	312 289	2 001	-	15 077 416
Immobilisations incorporelles en cours	1 158 194	378 236	-	-	-	-	370 043	-	1 166 398
Avances et acomptes s/imm. incorp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Liaison neut. +/- values IG immo. incorp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	12	-	12	-	-
Total Immobilisations incorporelles	17 917 055	827 283	-	-	68 554	312 289	52 287	- 2 551	19 037 821
Amt/Dép. frais d'établissement	93 411	-	-	-	-	-	93 411	-	-
Amt/Dép. frais de rech. & développ.	-	-	-	-	50 849	-	-	-	50 849
Amt/Dép. conc. brevets & dts similaires	1 336 193	-	-	208 596	3	-	11 474	-	1 533 312
Amt/Dép. droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. fonds commercial et écarts d'acquisitions	1 813 605	-	-	873 665	12 602	-	81	-	2 674 587
Amt/Dép. autres immos incorp.	-	-	-	-	13	-	13	-	-
Amt/Dép. immobilisations incorp. en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. avances et acomptes s/imm. incorp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Amt/dép. immobilisations incorporelles	3 243 209	-	-	1 133 110	12 618	-	104 953	-	4 258 748
Total Valeur Nette	14 673 846	827 283	-	1 133 110	- 55 936	312 289	157 240	- 2 551	14 779 073

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

Immobilisations financières

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Titres de participation	1 040	-	-40	-	-	-	-	-	1 000
Dividendes à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres créances rattachées à des participations.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts, cautionnements et autres créances	378 420	143 827	-27 829	-	-3 945	-	-502	-	489 971
Créances rattachées à des part. - part < 1 an	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances et prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres immobilisés (non courants)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres immobilisés (courants)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations financières	379 460	143 827	-27 869	0	-3 945	-	-502	-	489 971
Dépréciations des titres	-1 000	-	-	-	-	-	-	-	1 000
Dép autres créances ratt participat.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. des titres Immobilisés (non courants)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. prêts, cautionnements et autres créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations des actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép créances ratt (< 1 an) et Int. Courus	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. des titres Immobilisés (courants)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. prêts & autres - part à moins d'un an	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Dép. Immobilisations financières	-1 000	0	0	0	0	0	0	0	-1 000
Total Valeur Nette	378 460	143 827	-27 869	0	-3 945	0	-502	0	489 971

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

C. AUTRES POSTES DU BILAN

1. Stocks et en-cours

	Clôture			Ouverture		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Liaison neutral. profits IG s/ stocks	-	-	-	-	-	-
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	1 337 783	-278 637	1 059 146	2 116 272	-235 588	1 880 684
Stocks - en-cours de production	239 184	-	239 184	475 816	-	475 816
Stocks -pôts finis et intermédiaires	205 659	-	205 659	243 925	-1 258	242 667
Stocks de marchandises	778	-	778	92 543	-	92 544
Total des stocks	1 783 404	-278 637	1 504 767	2 928 556	-236 846	2 691 711

2. Créances clients et provisions pour dépréciation créances clients

	Clôture	Ouverture
Clients	11 530 754	11 677 671
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	24 647	35 236
Total Clients et comptes rattachés	11 555 401	11 712 907
Dép. clients et comptes rattachés	-703 331	-498 848
Total Dép. s/créances clients et cptes. rattachés	-703 331	-498 848
Créances clients et comptes ratt. - valeur nette	10 852 070	11 214 059

3. Autres créances et comptes de régularisation

	Clôture	Ouverture
Créances sur personnel & org. Sociaux	65 400	143 099
Créances fiscales - hors IS	1 054 064	821 960
Créances fiscales hors IS - part à plus d'un an	-	-
Impôts différés - actif	467 496	300 001
Créances liées à l'intégration fiscale	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices	1 326 525	666 581
Etat, Impôt sur les bénéfices - créance > 1 an	-	1 067
Comptes courants - actif	-	-
Comptes courants groupe - part à plus d'un an	-	-
Actionnaires : capital appelé non versé	-	-
Créances sur cessions d'actifs	-	-
Créances sur cessions d'actifs > 1 an	-	-
Autres créances	577 707	1 746
Autres créances - part à plus d'un an	23 737	141 156
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	-	-
Intérêts courus sur créances	-	-
Créances sur cessions d'actifs	-	1 554 800
Créances sur cessions d'actifs > 1 an	-	-
Total Autres créances	3 514 928	3 630 410
Dép. autres créances & Intérêts courus	-	-
Dép. autres créances - part à plus d'un an	-	-
Total Dép des autres créances	-	-
Autres créances d'exploitation - valeur nette	3 514 928	3 630 410
Charges constatées d'avance	175 673	262 586
Charges constatées d'avance - part > 1 an	24 876	72 074
Compte de régularisation	200 549	334 660
Total autres créances et comptes de régularisation	3 715 479	3 965 070

4. Etat des créances et immobilisations financières par échéance :

	Clôture	Moins de 1 an	Entre 1 et 4 ans	5 ans et plus
Dividendes à recevoir	-	-	-	-
Autres créances ratt à des participat.	-	-	-	-
Créances rattachées à des part. - part < 1 an	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances et prêts	-	-	-	-
Prêts, cautionnements et autres créances	489 786	0	256 383	233 403
Prêts, cautionn. & aut. créances - part < 1 an	185	185	-	-
Total Immobilisations financières	489 971	185	256 383	233 403
Clients et comptes rattachés	11 555 401	11 555 401	-	-
Total Clients et comptes rattachés	11 555 401	11 555 401	0	0
Créances sur personnel & org. sociaux	65 400	65 400	-	-
Créances fiscales - hors IS	1 054 064	1 054 064	-	-
Créances fiscales hors IS - part à plus d'un an	-	-	-	-
Impôts différés - actif	467 496	467 496	-	-
Créances liées à l'intégration fiscale	-	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices	1 326 525	1 326 525	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices - créance > 1 an	-	-	-	-
Comptes courants - actif	-	-	-	-
Comptes courants groupe - part à plus d'un an	-	-	-	-
Actionnaires : capital appelé non versé	-	-	-	-
Créances sur cessions d'actifs	-	-	-	-
Créances sur cessions d'actifs > 1 an	-	-	-	-
Autres créances	577 707	577 707	-	-
Autres créances - part à plus d'un an	23 737	-	23 737	-
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances	-	-	-	-
Autres créances - part à plus d'un an	23 737	0	23 737	0
Total Autres créances	3 514 928	3 491 191	23 737	-
Total Créances	15 560 300	15 046 777	280 120	233 403

5. Valeurs mobilières de placement et compte à terme

	Clôture	Ouverture
V.M.P. - valeur nette comptable	1 251 631	16 887 568

Le poste valeurs mobilières de placement est essentiellement composé de comptes à terme bloqués (820 k€).

6. Impôts exigibles et impôts différés

a. Impôts différés comptabilisés

	Impôts différés - actif	Ouverture Impôts différés - passif	Impôt différé net	Impôts différés - actif	Clôture Impôts différés - passif	Impôt différé net	Variation Impôt différé net
AMCEC		63 381	-63 381	42 467	95 647	-53 180	10 201
AMPLAST				29 627		29 627	29 627
ATS		34 510	-34 510	27 364	86 221	-58 857	-24 347
CHO POWER				4 706		4 706	4 706
EUROPE-ENV.		96 926	-96 926	29 976	198 597	-168 561	-71 635
EUROPLASMA	0		0	1		1	1
EUROP-PLAST				6 667		6 667	6 667
FIG	0		0	1		1	1
INERTAM	300 000		300 000	791 975	436 838	355 137	55 137
PROTECH-AIR	0		0	1 527		1 527	1 527
Total	300 002	194 817	105 185	934 311	817 243	117 068	11 885

Les impôts différés actifs et passif ont été partiellement compensés au bilan consolidé.

b. Impôts différés non comptabilisés

Il s'agit essentiellement d'économies d'impôts à venir qui ne sont pas constatés car leur récupération est jugée non probable à court/moyen terme (principe de prudence), c'est le cas de la société Europlasma, de la société FIG.

7. Variation des intérêts minoritaires

	Ouverture	Distribution de dividendes	Résultat	Variation de périmètre	Variation de l'écart de conversion	Autres variations	Clôture
INTÉRÊTS MINORITAIRES	4 941 514 €	- 2 234 €	-702 076 €	- 792 €	3 996 €	2 649 €	4 243 057 €

8. Provisions pour risques et charges

	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Variations des cours de changes	Variations de périmètre	Redressements	Incidences des changements de méthodes	Clôture
Provisions pour litiges	300 729		-58 729						242 000
Provisions pour garanties	141 086	67 833		-5 913					203 006
Provisions pour pertes de change									0
Autres provisions pour risques	106 085	47 316	-108 256		-1 500				43 645
Provisions pour pertes sur contrats		10 014							10 014
Provisions pour litiges - part à moins d'un an	31 552	71 950	-31 552						71 950
Provisions pour garanties - part < 1 an	0								0
Provisions pour pertes sur contrats - part < 1 an	0								0
Autres provisions pour risques - part < 1 an	2 996	545							0
Total Provisions pour risques	582 448	197 658	-198 537	-5 913	-1 500	0	0	0	574 156
Provisions pour pensions et retraites	253 628	107 111	-15 486	-6 793					338 460
Autres provisions pour charges	368 796	70 871	-368 796						70 871
Provisions pour restructurations									0
Provisions pour pensions et retraites - part < 1 an									0
Provisions pour restructurations - part < 1 an									0
Autres provisions pour charges - part < 1 an									0
Total Provisions pour charges	622 424	177 982	-384 282	-6 793	0	0	0	0	409 331
Total PRC	1 204 872	375 640	-582 819	-12 706	-1 500	0	0	0	983 487

Les indemnités de fin de carrière sont comptabilisées au passif du bilan.
L'engagement s'élève au 31 décembre 2009 à 338 K€ y compris charges sociales.

Cette évaluation a été effectuée avec :

- un taux d'actualisation de 4,80%
- un coefficient de progression des salaires de 2%
- un âge de départ à 65 ans
- un taux de rotation moyen de l'effectif

9. Dettes financières

Dettes financières

	Ouverture	Augmentation	Remb.	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Emprunts obligataires							
Emprunts obligataires - part à moins d'un an							
Emprunts auprès établis. de crédit	5 435 560	8 746 033	-680 559	-930		-878 392	12 621 712
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	1 332 276	569 010	-1 030 281	310		878 392	1 849 707
Autres emprunts et dettes assimilées	200 000	412 273	-50 017			-28 300	533 956
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an		6 740				28 300	35 040
Intérêts courus sur emprunts	92 045	43 905	-50 048			-403	85 499
Total Dettes financières MLT	7 059 881	9 877 961	-1 810 905	-620	0	-403	15 125 914
Dont Crédit-Bail	1 279 643	8 545 043	-533 212				9 291 474
Concours bancaires (trésorerie passive)	3 534	2 564					6 098
Concours bancaires (dettes)	3 028		-246				2 782
Intérêts courus non échus - passif							
Total Dettes financières CT	66 562	2 564	-246				8 880
Total Dettes financières	7 066 443	9 880 525	-1 811 151	-620	0	-403	15 134 794

Dettes financières par devise et taux

	Clôture	EURO	LIVRE STERLING	US DOLLAR	YEN	Autres devises	Taux Fixe	Taux Variable
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires - part à moins d'un an	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit	12 621 711	11 227 947	-	1 391 146	-	2 618	10 482 127	2 139 584
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	1 849 707	1 609 088	-	231 858	-	8 761	1 394 007	455 700
Autres emprunts et dettes assimilées	533 956	533 956	-	-	-	-	533 956	-
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	35 040	35 040	-	-	-	-	35 040	-
Intérêts courus sur emprunts	85 500	67 920	-	17 580	-	-	67 920	17 580
Total Dettes financières MLT	15 125 914	13 473 951	-	1 640 584	-	11 379	12 513 050	2 612 864
Concours bancaires (trésorerie passive)	6 098	6 098	0	-	-	-	6 098	-
Concours bancaires (dettes)	2 782	2 782	0	-	-	-	2 782	-
Intérêts courus non échus - passif	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Dettes financières CT	8 880	8 880	-	-	-	-	8 880	-
Total Dettes financières	15 134 794	13 482 831	-	1 640 584	-	11 379	12 521 930	2 612 864

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

	Clôture	Moins de 1 an	Entre 1 et 4 ans	5 ans et plus
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts obligataires - part à moins d'un an	-	-	-	-
Emprunts auprès établiss. de crédit	12 621 711	-	4 940 901	7 680 810
Emprunts auprès établiss. de crédit - part < 1 an	1 858 587	1 858 587	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	533 956	-	286 782	247 174
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	35 040	35 040	-	-
Intérêts courus sur emprunts	85 500	85 500	-	-
Total Dettes par échéance	15 134 794	1 979 127	5 227 683	7 927 984

10. Engagements hors bilan

	Clôture
Effets escomptés non échus (reçus)	-
Avals et cautions (reçus)	-
Crédit bail mobilier (reçus)	-
Crédit bail immobilier (reçus)	-
Hypothèques et nantissements (reçus)	-
Achats à terme de devises (reçus)	-
Clause de retour à meilleure fortune (reçus)	-
Autres engagements reçus	-
Engagements reçus	-
Effets escomptés non échus (donnés)	-
Avals et cautions (donnés)	1 089 246
Indemnités de départ en retraite	-
Indemnités de départ en retraite - part < 1 an	-
Crédit bail mobilier (donnés)	-
Crédit bail immobilier (donnés)	-
Hypothèques & nantissements (donnés)	-
Achats à terme de devises (donnés)	-
Clause de retour à meilleure fortune (donnés)	-
Créances à l'exportation mobilisées	-
Créances professionnelles cédées	-
Autres engagements donnés	46 486
Indemnités de départ en retraite - part < 1 an	-
Engagements donnés	135 732

IV. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

A. CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

- *Produits de licence*

Les produits de licence sont comptabilisés une fois remise la documentation au client.

Toute licence vendue est liée à une installation, elle est donc illimitée dans le temps, mais ne peut être utilisée pour une autre installation.

- *Opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice*

La méthode de calcul du pourcentage d'avancement est basée sur l'avancement de la valeur ajoutée, c'est-à-dire des heures valorisées relatives à ce contrat.

Une provision est constituée lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif. Le montant provisionné correspond à la perte globale, sous déduction des pertes éventuellement constatées. Au 31/12/2009, une provision de 10 015 € a été comptabilisée.

- *Prestations de services de traitement des déchets dangereux :*

L'activité de traitement d'amiante consiste en la délivrance d'une prestation de service dans le cadre de contrats de destruction de déchets. Le stock à traiter est, pour sa majeure partie, facturé à réception.

Le chiffre d'affaires correspondant est constaté en produit d'exploitation à l'issue du traitement effectif. Il est, auparavant, comptabilisé au passif du bilan dans un compte de produits comptabilisés d'avance.

Au 31/12/2009 le montant de ces produits comptabilisés d'avance relatifs au traitement de l'amiante s'élève à 884 630 € contre 540 299 € au 31/12/08.

B. CHARGES D'EXPLOITATION

1. Effectif moyen par catégorie d'employés

	Clôture	Ouverture
Cadres	86	71
Agents de maîtrise et techniciens	22	77
Employés	41	
Ouvriers	81	69
Total Effectif	230	217

2. Variation nette des amortissements, dépréciations et provisions

	Exercice 2009.12	Exercice 2008.12
Dotations aux Amort./Dép.Immo.	-2 454 608	-1 333 997
Dotations aux amortissements sur charges à répartir	-	0
Var. nette des dép. actif circulant	-217 548	-93 398
Var. nette des provisions	247 188	-597 610
Total Variations nettes des amort. et des dép.	-2 424 968	-2 022 005

C. RESULTAT FINANCIER

	Exercice 2009.12	Exercice 2008.12
Dividendes	-	-
Dividendes - Rubrique d'élimination	-	-
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	3 543	8 076
Revenus des équivalents de trésorerie	250	-
Gains de change	138 948	113 720
Prod. nets/ cession VMP (hors équiv. de trésorerie)	15 994	74 043
Prod. de cession & aut. prod/ équiv. de trésorerie	-	-
Autres produits financiers	95 844	749 544
Produits de fusion	-	-
Transfert de charges financières	-	-
Total Produits financiers	254 580	945 383
Charges d'intérêts	-543 721	-318 686
Pertes/ actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)	-	-
Pertes sur équivalents de trésorerie	-	-
Pertes de change	-35 148	-149 168
Autres chges financières sur équiv. de trésorerie	-	-
Autres charges financières	-362	-14 698
Charges de fusion	-	-
Ajust Prod et charges intra-gpe financ.	-	-
Total Charges financières	-579 231	-482 551
Dot./Amt primes de remb. des obligations	-	-
Dot. aux prov. financières	-25 752	-1 336
Dot./dép des actifs financiers	-6 509	-2 107
Rep./ provisions financières	-	3 307
Rep./dép. des actifs financiers	-	-
Total Variation nette des dép. et prov. financières	-32 281	-136
Total Résultat financier	-356 913	462 695

D. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les notions de résultats courant et exceptionnels ici retenues s'inspirent de la conception des normes internationales, à savoir que les éléments exceptionnels sont limités aux éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents.

	Exercice 2009.12	Exercice 2008.12
PV sur actions propres	17 030	0
Litiges commerciaux	18 000	316 000
QP subvention d'investissement virées au résultat	16 794	14 479
Rappel et dégrèvement d'impôt	2 482	169 936
Produit exceptionnel sur exercice antérieur	6 408	9 264
Autres litiges		25 000
Produit de cession exceptionnel	40	9 375
Autres produits exceptionnels	2 694	56 063
Total Produits exceptionnels	63 448	600 117
Indemnités commerciales	45 433	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		7 101
MV sur actions propres	9 494	
Charges exceptionnelles sur opération en capital	29 827	9 573
Frais d'abandon de projet	17 140	35 615
Litiges	9 581	135 307
Charges sur exercices antérieurs		52 024
Rappel et dégrèvement d'impôt		10 026
Autres litiges		30 000
Autres charges exceptionnelles	25 684	18 339
Total Charges exceptionnelles	137 139	297 985
Résultat exceptionnel	-73 691	302 132

E. IMPÔTS EXIGIBLES ET IMPÔTS DIFFERES

1. Ventilation entre impôts différés et impôts exigibles

	Exercice 2009.12	Exercice 2008.12
Impôt différé	11 039	-129 349
Impôt exigible	246 366	-442 443
Crédit d'impôt recherche	711 593	126 837
Charge (produit) d'impôt	968 998	-444 955

2. Preuve d'impôts

	Clôture
Résultat net (100%)	3 451 174
Produit d'impôt	968 998
Résultat net taxable	4 420 172
Taux d'impôt normal	0
Charge d'impôt théorique (A)	1 473 243
Différences temporaires	16 912
Total différences permanentes (hors résultat imposé à taux réduit)	187 241
Incidence des distorsions social/fiscal (B)	170 329
Incidence des écritures de conso. (C)	590 097
Impôt sur distributions	-
Impôt au taux réduit	1 775
Imputation de reports déficitaires	204 846
Crédit d'impôt et autres imputations	711 593
Déficits créés sur l'exercice	-
Activation de reports déficitaires	226 823
Limitation des impôts différés	1 273 479
Incid. de situations fiscales particulières (D)	128 442
Impact des différences de taux d'imposition	43 965
Ch. d'impôt réelle théo. [A+B+C+D+E]	968 998
Charge d'impôt réelle comptabilisée	968 998

V. AUTRES INFORMATIONS

A. Evénements post-clôture significatifs

Apport partiel d'actif à CHO Power SAS

Dans le cadre de la simplification du Groupe Europlasma, la société après avoir renforcé sa gouvernance sur l'exercice 2009, a décidé à l'unanimité à travers le Conseil d'Administration du 20/10/2009 d'isoler les investissements de développement de la filière CHO Power dans cette même entité juridique. Ainsi, une première tranche d'actifs incorporels liés aux segments de production d'énergie a été transférée d'Europlasma vers sa filiale CHO Power au cours du mois de janvier 2010.

Le 8 janvier 2010, une mission de commissariat aux apports a été réalisée pour le compte de CHO Power ayant pour objet l'apport de la SA Europlasma à la SAS CHO Power de 1266 K€ dont 1 brevet, des études et des temps passés au développement du process CHO Power. La période couverte par l'apport court du 1/01/2007 au 30/09/2009. Sur la base des travaux effectués, le commissaire aux apports n'est pas en mesure de conclure que la valeur des apports s'élevant à 1 266 K€ n'est pas surévaluée.

Une augmentation de capital d'un montant équivalent, soit 1.266.000 € a été réalisée en date du 18 janvier 2010. De cela, une modification des statuts de l'entité CHO Power a été déposée au greffe du Tribunal de commerce de Mont de Marsan en date du 18 janvier 2010.

Au cours du mois de juin 2010, une seconde tranche d'actifs incorporels sera transférée à sa filiale CHO Power. Cette seconde tranche est constituée :

- Des actifs incorporels liés au programme Galacsy. Ces actifs ont, au 31.12.2009, une valeur nette comptable, au bilan d'Europlasma, de 374 K€.
- D'autres actifs incorporels liés aux segments portés par CHO Power correspondant aux dépenses activées lors de la période du 1/10/2009 au 31/12/2009 pour un montant, inscrit au bilan d'Europlasma en date du 31.12.2009, de 165 K€.

Ces apports feront l'objet d'une mission d'un commissaire aux apports et sera suivi d'une augmentation de capital de CHO Power.

Contrat Iberdrola

Europlasma collaborera avec Iberdrola et Belgoprocess dans le cadre d'un contrat de traitement et de conditionnement de déchets radioactifs en Bulgarie.

Ce contrat, négocié en 2009 pour une valeur initiale de 6,5 millions d'euros pour Europlasma sur 4 ans, est la première étape du déploiement concret de la stratégie du Groupe dans le secteur de la gestion des déchets faiblement radioactifs au niveau international.

La signature effective du contrat a été réalisée le 4 mars 2010, suivi d'une commande ferme le 7 avril 2010 ; Dans le cadre des négociations commerciales, le prix a été ajusté à hauteur de 5,2 M€. Ce contrat est lié à un contrat de service après-vente (vente de pièces détachées) qui fera l'objet de compléments de commandes.

Contrôle fiscal

La société Europlasma a reçu en mai 2010 un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices 2007 et 2008 en matière d'IS et de taxes diverses ainsi que sur les exercices 2007, 2008, 2009 et le 1er trimestre 2010 en matière de TVA. Les contrôles ont débuté fin mai 2010.

B. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élèvent à :

	Honoraires dans le Compte de résultat 2009
Inertam	22 481 €
Eurolasma	119 284 €
Financière GEE	6 290 €
CHO Power	3 000 €
Europe-environnement	33 300 €
Europ-plast	12 000 €
	196 355 €

C. Rémunérations et avantages des membres des organes d'administration et de la direction

Rémunérations des organes de direction :

- versées aux membres du Conseil d'Administration : 50 000 euros de jetons de présence
- versées aux cadres dirigeants : 363 303 euros

Par ailleurs, il n'y a pas d'engagements spécifiques en matière de pensions et indemnités assimilées en dehors de la provision pour indemnités de départ en retraite provisionnée dans les comptes d'Eurolasma SA.

D. Information sectorielle

	2009										2008										variation en %									
	Europe					Interim					FIG					CHO					Europe					Interim				
	Total	Europe	Interim	FIG	CHO	Total	Europe	Interim	FIG	CHO	Total	Europe	Interim	FIG	CHO	Total	Europe	Interim	FIG	CHO	Total	Europe	Interim	FIG	CHO	Total	Europe	Interim	FIG	CHO
autres d'affaires	902	9 669	20 827	11 404	2 157	35 298	23 896	10 444	43	16	1 571	1 869	775	2	524	3 894	1 869	775	2	524	-58%	-7%	-130%	5%	-100%	-11%	-4%	-130%	5%	-100%
subsid d'exploitation	5 939	43	478	3 950	1 838	426	1 571	16	43	16	426	2 041	2 041	2	524	3 563	2 041	2 041	2	524	103%	-3101%	-130%	5%	-100%	835%	-130%	-3101%	5%	-100%
mo. corporelles	2 448	6 511	19 819	19 819	746	8 228	2 260	5 222	5 222	43	8 228	8 559	8 559	0	0	11 560	8 559	8 559	0	0	228%	27%	379%	-100%	-100%	142%	379%	27%	-100%	-100%
mo. incorporelles	2 221	42	113	1 476	1 501	1 652	105	43	43	43	1 652	8	8	0	0	724	8	8	0	0	48%	51%	7%	-6%	-6%	44%	7%	51%	-6%	-6%
rets d'acquisitions	-	8	8 879	12 403	9 271	13 022	9 271	3 743	9	3 743	13 022	391	391	1	227	11 877	391	391	1	227	103%	-100%	-6%	-6%	-6%	6%	-4%	-6%	-6%	-6%
et immobilises	4 692	10 179	20 276	11 857	2 290	23 280	11 948	9 010	9	9 010	23 280	8 210	8 210	1	1 168	11 877	8 210	8 210	1	1 168	103%	-100%	-6%	-6%	-6%	6%	6%	13%	-6%	-6%

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes